



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	39 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : **08 décembre 2023**Date d'affichage : **08 décembre 2023**

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes d'Effiat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Marie-Noëlle DASSAUD (suppléante de Guillaume LAURENT), Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Jérôme GIBOIN (suppléant de Didier CHASSAIN), Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Pierre LYAN a donné pouvoir à Stéphane BARDIN
Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Guillaume LAURENT

Secrétaire de séance : Marc CARRIAS

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-131 : SPORTS - PISCINE COMMUNAUTAIRE - DEBAT ET COMPLEMENT D'ETUDES

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Le Président présente l'étude réalisée par le cabinet Mission H2O, les travaux des services concernant les alternatives possibles et la proposition tarifaire de la société EauListic.

Il explique que l'ensemble des élus ont eu les informations et le temps nécessaire pour prendre une position et propose de voter, à bulletin secret, sur la base de la proposition suivant :

« Souhaitez-vous la création d'un centre aquatique sur le territoire de Plaine Limagne ? »

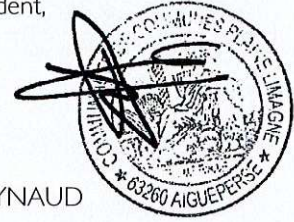
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire rejette, à 17 voix pour, 18 voix contre et 4 votes blancs, la proposition de création d'un centre aquatique sur le territoire.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le président,



Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 19 décembre 2023

Le président,

